



## « La Bataille de Saint-Léonard » : Une insulte aux Italo-Canadiens

OPINION

### « La Bataille de Saint-Léonard fournit un compte rendu incomplet de l'émeute de Saint-Léonard en 1969... »



Le film raconte l'histoire de la tentative de Raymond Lemieux de faire du français la langue d'enseignement exclusive dans toutes les écoles de Saint-Léonard. Lemieux cherchait à promouvoir ce modèle pour toutes les écoles du Québec. Le film exprime la perspective dominante francophone selon laquelle les Italiens rejetaient la langue française et inscrivaient leurs enfants dans les écoles anglaises pour favoriser leur « mobilité sociale ascendante », parce que les immigrants italiens croyaient que l'anglais était la langue de la réussite économique et que le français était la langue des perdants.

Ce récit est à la fois faux et insultant pour la communauté italienne du Québec.

Les immigrants italiens voulaient que leurs enfants apprennent le français et l'anglais. Lemieux voulait interdire l'éducation bilingue. Pour cela, il est considéré comme un héros de la langue française. Lemieux a été l'innovateur de la notion que le bilinguisme menace la langue française. Une idée qui n'est pas soutenue par la science ou le bon sens, mais qui continue d'être promue par les séparatistes et les nationalistes, et leurs nombreux politiciens et journalistes bilingues.

Rose omet d'aborder l'histoire du rejet des enfants d'immigrants italiens par le système d'éducation catholique français du Québec dans les années 1950 et 1960. Cette discrimination a également été infligée aux juifs, aux grecs orthodoxes, aux protestants français et à tout autre enfant qui n'était pas catholique.

Les personnes qui ont vécu cette expérience auraient pu facilement être interviewées, à commencer par moi-même. Notre vécu n'obtient pas de temps d'écran parce qu'il remet en question le récit séparatiste-nationaliste qui a encadré la question de la langue au Québec depuis 50 ans, le récit que Rose a entendu toute sa vie et qu'il sait que son public veut entendre. Le système d'éducation catholique français du Québec a explicitement imposé l'exclusion des enfants juifs, grecs orthodoxes, protestants français et de tous les enfants non-catholiques des écoles catholiques françaises et les ont dirigés vers les écoles anglaises. Cette discrimination institutionnelle dans l'infrastructure éducative du Québec ne peut toutefois expliquer l'exclusion des élèves catholiques italiens des écoles catholiques françaises.

Seuls les préjugés peuvent expliquer pourquoi les enfants d'origine italienne ont été rejetés des écoles catholiques françaises. Les Italiens étaient catholiques et parlaient une langue romane à la maison qui était étymologiquement plus proche du français que de l'anglais, ce qui rendait plus facile l'apprentissage du français pour les enfants italiens par opposition à l'anglais. Mais les Italiens avaient des noms inhabituels qui étaient considérés comme difficiles à prononcer. Les Italiens étaient perçus comme étant « différents » de « la race canadienne française », une notion qui résonnait encore pendant cette période. L'exclusion des étudiants italiens a été motivée par le désir de maintenir l'homogénéité du statu quo dans les salles de classe catholiques françaises.



## « La Bataille de Saint-Léonard » : Une insulte aux Italo-Canadiens (Continue)

OPINION

Ce détournement des catholiques italiens et de tous les élèves non catholiques vers les écoles anglaises s'est produit lorsque le Québec francophone affichait le taux de natalité le plus élevé du monde occidental. Le renforcement démographique de la langue française par les étudiants immigrants n'était pas nécessaire et, pour les intolérants, n'était pas souhaité.

Lorsque le taux de natalité a considérablement diminué à la fin des années 1960, les séparatistes et les nationalistes se sont mis à blâmer les parents immigrants d'avoir envoyé leurs enfants dans les écoles anglophones alors que c'était ce qui leur avait été demandé !

Faire des immigrants les boucs émissaires pour les défis sociaux du Québec se poursuit encore de nos jours et cela a commencé avec les immigrants italiens à Saint-Léonard.

Un examen véridique de l'émeute de Saint-Léonard de 1969 commencerait par une acceptation de la responsabilité de la réalité, soit que pendant une vingtaine d'années avant l'émeute, le système d'éducation catholique du Québec s'est engagé dans une anglicisation obligatoire et systémique des enfants immigrants qui a eu un impact négatif et significatif sur la langue française. Le film ne parvient pas à s'engager dans une explication complète et honnête de la raison pour laquelle les enfants d'immigrants italiens ont fréquenté les écoles anglaises préférant adhérer au récit réducteur des parents italiens qui ont rejeté la langue française dans l'intérêt d'assurer une « mobilité sociale ascendante » pour leurs enfants.

Il n'y avait pas d'appui politique francophone populaire pour ce que Lemieux essayait d'accomplir à Saint-Léonard.

La Charte de la langue française de 1977 adoptée par le gouvernement séparatiste péquiste nouvellement élu rejette la vision de Lemieux. Bien que le français ait été déclaré langue officielle du Québec, les droits des Québécois anglophones à l'instruction en langue anglaise ont été respectés et n'ont pas été éliminés même si, à l'époque, le gouvernement du Québec avait le pouvoir législatif illimité d'éliminer ces droits s'il le voulait. Contrairement à Lemieux, le PQ respectait les droits établis de la communauté anglophone en matière d'éducation.

Les communautés anglophones continuent de gérer des écoles partout au Québec et des diplômés en sortent bilingues et capables de travailler en français.

La mission d'un documentariste est de découvrir des vérités et de les présenter de manière véridique et juste pour toutes les parties impliquées.

Félix Rose a failli à cette mission.

**RALPH MASTROMONACO**

Montréal, le 20 novembre 2024.

Ralph Mastro Monaco pratique le droit criminel à Montréal.

[www.mastromonaco.ca](http://www.mastromonaco.ca)